

>> Pour la 4^{ème} année consécutive, le Gouvernement aide les ménages modestes grâce **aux chèques énergie**. D'un montant moyen de 150 euros, 71598 chèques ont été attribués dans la Loire pour couvrir une partie des factures d'énergie.

>> **Charlieu, Neulise, Régnay, Saint-Symphorien-de-Lay et Saint-Just-la-Pendue** ont été sélectionnées pour participer au programme « Petites villes de demain ». Cet outil permet de développer des actions sur l'habitat et le commerce de centre-bourg.

>> Le **déploiement des Maisons France Services** se poursuit activement dans la Loire pour accompagner les personnes dans leurs démarches administratives : 4 structures se sont déployées à **Roanne, La Pacaudière, Pouilly-sous-Charlieu et Saint-Just-en-Chevalet**.

Jeunesse :

- **Le plan 1 jeune 1 solution** mobilise un ensemble de leviers pour accompagner les jeunes : aides à l'embauche, formations, accompagnements, aides financières aux jeunes en difficulté.
- **Le plan de relance soutient l'apprentissage** et accorde une aide exceptionnelle de 5 000 € à 8 000 € pour **financer le salaire d'un apprenti**. Dans la Loire, 1947 contrats d'apprentissage ont bénéficié de ce soutien.
- Tous les étudiants ont désormais accès à un **repas pour le prix d'un euro** dans les restaurants universitaires.



Rencontre avec les étudiantes de l'épicerie solidaire du campus roannais

Santé :

Je suis membre du groupe d'études « professions paramédicales » à l'Assemblée nationale, à ce titre Olivier Véran, Ministre des Solidarités et de la Santé, nous a conviées à une réunion de travail. Je me réjouis de la signature historique d'un accord entre le Gouvernement et les partenaires sociaux qui permet **une revalorisation sans égale depuis 25 ans des salaires du personnel hospitalier**. Par ailleurs, **la branche de l'aide à domicile bénéficiera également d'une augmentation salariale** qui a été votée au budget de la sécurité sociale. Enfin, nous avons également fait **le bilan des primes exceptionnelles** qui ont été versées aux soignants, aux auxiliaires de vie et à l'ensemble des personnels mobilisés durant la crise sanitaire.



Réunion de travail avec Olivier Véran au Ministère de la santé

Plan de relance :

Le Gouvernement a lancé le 3 septembre, **un plan de relance historique de 100 milliards d'euros** pour redresser l'économie, préparer la **France de demain et créer de nouveaux emplois**. Il repose sur trois piliers : **l'écologie, la compétitivité et la cohésion**. Différents leviers sont mobilisés :

- **Financer des projets innovants de TPE et PME** : plusieurs entreprises du Roannais ont été lauréates.
- **Soutenir les investissements des collectivités territoriales** : rénovation thermique du centre administratif de Roanne et de l'école de l'arsenal...
- **Aider la recherche** : numérique, recherche médicale, énergies renouvelables, agriculture responsable ...
- **Dynamiser l'emploi** : nouvelles formations.



Deux entreprises lauréates à Belmont de la Loire : Bignon Dervaux, producteur de linge de maison et le groupe SAB, spécialiste en fonderie sous pression



Deux entreprises lauréates à Belmont de la Loire : Bignon Dervaux, producteur de linge de maison et le groupe SAB, spécialiste en fonderie sous pression

Contactez votre députée :

Permanence Le Coteau
Résidence Les Pascalines
17 Jardin des Balmes
42120 Le Coteau
Tél. 04 77 72 71 82



Assemblée Nationale
Bureau 5813
126 rue de l'Université
75007 Paris
nathalie.sarles@assemblee-nationale.fr



Nathalie SARLES

Députée
5e Circonscription de la Loire

www.nathaliesarles.fr

Juillet 2021

Madame, Monsieur,

Nous vivons depuis plusieurs années des épisodes de turbulences climatiques qui nous font mesurer l'empreinte de l'homme sur son environnement. Vous et moi, nous pouvons agir. Depuis 4 ans, plusieurs textes de loi ont été adoptés, et des initiatives locales se développent. Membre de la commission Développement Durable de l'Assemblée Nationale, je me suis investie dans plusieurs

textes de loi tandis que je constate sur le terrain ce que nous dit la Nature : 3 années de sécheresse qui impactent durement l'élevage du Roannais et la tâche de nos agriculteurs, un épisode de gel inédit au mois d'avril qui a frappé l'arboriculture et la viticulture, des réserves d'eau structurellement basses. Face à ces réalités nos enfants sont souvent les ambassadeurs

de l'écologie grâce aux activités scolaires et périscolaires dont ils bénéficient. Pour eux, chaque avancée compte. J'ai souhaité faire un bulletin spécifiquement dédié à notre action pour le climat. La transition écologique est un processus long, c'est NOTRE combat pour un avenir respirable et soutenable. Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été.

Nathalie Sarles



Echanges avec la nouvelle direction de l'hôpital de proximité de St Just-la-Pendue et de l'Ehpad de Neulise



Présentation des projets du centre social de la Livatte à Roanne



Dans les vignes de la Côte Roannaise suite aux dégâts causés par le gel

www.instagram.com/nathalie.sarles/

www.facebook.com/nathaliesarlesLoire5/

www.nathaliesarles.fr

Ne pas jeter sur la voie publique. IMPRIM'VERT - Imprimé sur papier. Impression Les Arts Graphiques © Z.A. St.Romain la Motte - 04 77 71 62 29

Depuis 2017, l'écologie a été le sujet de plusieurs textes de lois majeurs

>> En 2017, la loi « Hydrocarbures » : nous interdisons les nouvelles extractions d'hydrocarbures en France.

>> En 2018, la loi EGAlim pour l'agriculture et l'alimentation : nous voulons soutenir le prix des produits agricoles et augmenter la part des produits locaux dans la restauration collective.

>> En 2018, la loi ELAN pour le logement : nous accélérons la vente de logements sociaux pour investir davantage dans la rénovation et encourageons la transformation de bureaux vacants en logements.

>> En 2019, la loi Mobilité : nous inscrivons la fin de la vente des véhicules à énergies fossiles en 2040, multiplions par 5 les points de recharge pour les voitures électriques et renforçons les aides financières pour les changements de véhicule.

>> En 2019, la loi Energie et Climat : nous fixons le cap du développement des énergies renouvelables et fermons les dernières centrales à charbon.

>> En 2020, la loi Anti gaspillage et pour une économie circulaire : nous interdisions la destruction des produits invendus et déterminons un calendrier de sortie des objets et emballages en plastique.

En 2021, la loi Climat Résilience :

à partir des suggestions des 150 membres de la Convention Citoyenne qui ont travaillé 9 mois, les députés prennent le relais pour compléter un texte qui porte sur 5 sujets : se loger, se déplacer, consommer, produire et travailler, se nourrir.

Je me suis investie pendant plusieurs mois sur ce texte afin notamment de renforcer l'information au consommateur.

Focus sur le Roannais

> Dans le Roannais, le plan de relance finance trois projets de mobilités douces : La voie verte entre **Charlieu et Vougy**, un itinéraire entre **Renaison et Saint André d'Apchon** et l'accès sécurisé au collège de **Charlieu**.



> Plus de **16 000 primes et bonus écologiques** dans la Loire pour l'achat ou la location longue durée d'un véhicule propre.

> Dans la Loire, **4432 logements ont pu bénéficier du dispositif MaPrimeRénov'** et obtenir des subventions pour des travaux de rénovation.



Se loger

- A partir de 2025, la location de passoires thermiques (logements très mal isolés) sera progressivement interdite.
- Parallèlement, nous développons un service public pour apporter une aide financière et technique à la **rénovation des bâtiments**.
- La **création de surfaces commerciales de plus de 10 000 m² sera interdite** et les nouveaux projets seront impossibles tant qu'il existe des terrains disponibles en zones urbaines.



Se déplacer

- Les **véhicules neufs très polluants seront interdits** à la vente dès 2030 et la prime à la conversion étendue aux vélos.
- Des zones à faibles émissions (ZFE) seront créées dans toutes les grandes villes avec des **parkings relais** et des **voies réservées** aux transports collectifs et au covoiturage.
- La construction ou l'extension d'aéroports seront très limitées et les lignes aériennes intérieures supprimées lorsqu'une offre en train existe en moins de 2 h 30.

Consommer

- Un « **score-carbone** » sera affiché sur tous les produits et **l'éducation à l'environnement** généralisée pour que chacun connaisse l'impact de sa consommation.
- Nous demandons aux publicitaires de s'engager pour des **publicités vertueuses** et condamnons le greenwashing.
- Nous programmons le développement de la **vente en vrac** et expérimentons la **consigne du verre** pour lutter contre le fléau de l'emballage.



Produire et travailler

- Nous obligeons les fabricants à proposer des **solutions de réparation** de leurs appareils pour lutter contre l'obsolescence.
- Les **considérations environnementales** seront désormais prises en compte dans les marchés publics.
- Nous introduisons une consultation du **Comité Social et Economique (CSE) sur l'impact environnemental de l'entreprise**.
- Pour tout projet de bâtiment commercial de plus de 500 m², l'installation de **panneaux solaires ou de toitures végétalisées** sera obligatoire.

Se nourrir

- Un **menu végétarien** sera expérimenté dans la restauration collective publique.
- Les **projets alimentaires territoriaux** seront développés pour augmenter la part des produits bio et locaux dans les Ehpad, les hôpitaux et les restaurants scolaires.
- Les agriculteurs seront incités à s'orienter vers **l'agroécologie**.

Dans notre circonscription les acteurs économiques s'engagent :



Pour l'éducation à l'environnement : le rucher pédagogique de « Miel Besacier »



Pour le recyclage: L'entreprise HADOC spécialisée dans la dépollution des plastiques



Pour l'économie circulaire : LTC développe l'affichage environnemental



Pour la production en circuit court : développement de la filière agroalimentaire